

Compte–rendu de l'assemblée générale de l'A.P.E du 19 septembre 2006

Ordre du jour :

- Présentation de l'APE
- Présentation du bureau 2005/2006
- Bilan de trésorerie 2005/2006
- Dissolution du bureau 2005/2006 puis élection du bureau 2006/2007
- Election des parents d'élèves délégués
- Délibération sur les projets d'activités de l'APE pour l'année 2006/2007
- Journal d'information de l'école : « le petit Pergaud »
- Réponses aux questions diverses

La séance commence ce mardi 19 septembre 2006 à 20h15 avec la présence de Morgann Grignion, Michel Dumoulin, Serge Esnard, Delphine Gandrillon (les membres du bureau 2005/2006 de l'APE), Mmes Malvoisin et Ychard (directrices), Mmes Lefort, Laguës et Boyer (enseignantes), Mr Frard, Maire de Vernouillet, Mme André, son adjointe et une quinzaine de parents d'élèves.

1/ L'APE est une association loi 1901 qui a deux buts :

- Représenter les parents d'élèves aux Conseils d'Ecoles
- Organiser des animations permettant de divertir les enfants et de recueillir de l'argent pour les écoles.

Son objectif est de maintenir une activité d'animation autour des écoles : babyloto, carnaval, kermesse, journal, ainsi que de développer l'information au sein du groupe scolaire, par le panneau d'affichage et le site Internet : <http://ape.louispergaud28.iquebec.com>

Les parents d'élèves, les ATSEM, les enseignants des écoles Louis Pergaud sont tous membres de droit de cette association.

Nous rappelons que nous avons besoin plus que jamais que les parents d'élèves s'impliquent à nos côtés par le bénévolat, que ce soit en récoltant des lots ou en nous aidant ponctuellement

Tous les bénéfices sont reversés aux écoles.

2/ Présentation du bureau 2005/2006

3/ Le bilan financier de l'année 2005/2006 nous est présenté par le trésorier Serge Esnard, les résultats du bilan financier 2005/2006 sont positifs grâce aux bénéfices :

- du babyloto
- du journal
- du carnaval
- de la kermesse

Les bénéfices sont reversés à la maternelle et à la primaire au prorata du nombre d'élèves.

L'argent de l'année dernière n'a pas encore été totalement dépensé mais les directrices ont des projets en cours.

4/ Le bureau 2005/2006 est dissout. Nous souhaitons bonne continuation à Michel Dumoulin qui, après de nombreuses années de bénévolat à l'APE Louis Pergaud, part s'impliquer au collège Pagnol. Delphine Gandrillon démissionne de son poste de secrétaire, elle est remplacée par Stéphane Samson. Morgann Grignion et Serge Esnard sont reconduits dans leurs fonctions, respectivement au poste de présidente et de trésorier.

5/ Deux listes APE de candidats à l'élection des représentants des parents d'élèves (une maternelle et une primaire) ont commencé à être élaborées, en vue des élections du 14 octobre 2006, il manque encore 1

parent pour la maternelle et 11 parents pour le primaire.

Il est important de spécifier que les deux parents peuvent voter et utiliser le vote par correspondance.

La clôture des listes se fait auprès des directrices, le vendredi 29 septembre.

La mise sous enveloppes aura lieu le 2 octobre 2006 à 20h.

6/ Organisations des animations pour l'année 2006/2007 :

-Bingo des marques : Cette initiatives peut permettre à l'APE de récupérer, pour ses manifestations, de beaux lots à moindre coût en recyclant des emballages. Les enseignantes proposent de faire la récolte, des parents bénévoles feront le tri.

- Le babylooto, (spécial maternelle) est reconduit, il se tiendra le samedi 25 novembre 2006 à 14h. Les cartons pour jouer sont adaptés aux tous petits mais si les frères et sœurs du primaire veulent venir, ils seront les bienvenus. Les boissons et gâteaux amenés par les parents seront redistribués gratuitement par un système de tickets.

- La date du carnaval (fête du printemps) est fixée au samedi 17 mars 2007 à 14h. Cette année encore, un défilé des enfants déguisés est prévu. Projet d'aller jusqu'à la résidence de l'Épinay rendre visite aux « Anciens ». Des gâteaux préparés par les parents seront vendus pour le goûter. Les parents sont invités aussi à se déguiser pour faire la fête. Concours de déguisements.

- La date de la kermesse est fixée au samedi 23 juin 2007 à 14h. Un spectacle sera proposé par les enfants de la maternelle et du primaire grâce à leurs enseignantes. L'organisation et les stands seront similaires à l'année précédente. Achat d'un nouveau micro prévu.

- L'APE prévoit de participer à un vide grenier courant avril/mai 2007. Pour cela, elle va récolter régulièrement des objets les samedis matins à la sortie des classes devant l'école. Les modalités seront communiquées par voie d'affichage. Quelques parents bénévoles se chargeront de la récolte. A noter qu'il ne s'agit pas de faire les poubelles.

7/ Deux publications du journal rebaptisé « Le petit Pergaud » sont prévues, une pour début janvier 2007, une pour début mai 2007.

Un problème est soulevé, l'APE ne peut plus bénéficier de l'impression en couleur et en format A3 faite gracieusement par un ancien parent d'élève. Le maire propose les services du secteur communication de la ville pour nous faire l'impression.

8/ Questions diverses :

- Un concours de logo pour représenter l'APE a été reproposé, enfants et parents seront sollicités.
- Une liste des parents bénévoles, avec leurs coordonnées, a été établie afin de pouvoir les joindre plus facilement en cas de besoin.
- Faut-il faire des réunions APE les samedis matins pour certains parents ne pouvant venir en soirée ? La bibliothèque étant prise par les primaires, ce n'est pas possible. Proposition du maire, d'utiliser occasionnellement une salle du Mille Club. Idée en cours de réflexion.

L'assemblée générale s'est clôturée peu avant 22h.

La présidente et son équipe